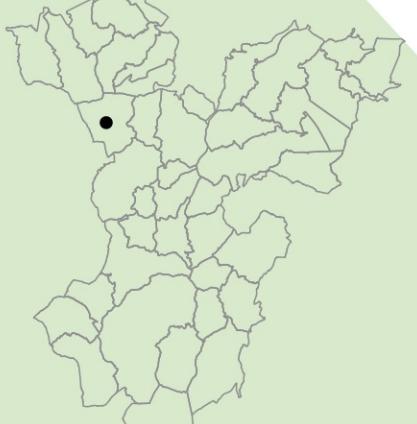


## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT

Document d'arrêt



Commune de MAILLERONCOURT CHARETTE

## PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Projet d'aménagement et de développement durable

Centre de la commune et hameau au 1/2000 ème

Arrêté par délibération du Conseil Communautaire : le 03/07/2025

Approuvé par délibération du Conseil Communautaire :

Pièce n°4.2.26

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

INITIATIVE Aménagement et Développement
Agence de Besançon
Adresse : 4, Passage Jean-Darle - 70000 Vesoul
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiative@orange.fr
initiative25@orange.fr

ARRÊTÉ par délibération du Conseil Communautaire : le 03/07/2025

Approuvé par délibération du Conseil Communautaire :



## Légende :

— Limite de zones et de secteurs

## ZONES URBAINES

- UA : Zone urbaine centrale ancienne et mixte
  - UAI : Secteur de la zone UA soumis au risque d'inondation
  - UAl : Secteur de la zone UA soumis au risque d'inondation : zone rouge du PPRI
  - UAib : Secteur de la zone UA soumis au risque d'inondation : zone bleue du PPRI
  - UAc : Secteur de la zone UA en lien avec les périmetres de protection de captage
- UB : Zone urbaine mixte d'extension des villages
  - UBi : Secteur de la zone UB soumis au risque d'inondation
  - UBr : Secteur de la zone UB soumis au risque d'inondation : zone rouge du PPRI
  - UBc : Secteur de la zone UB, activité industrielle autorisée
  - UBd : Secteur de la zone UB en lien avec les périmetres de protection de captage
- UE : Zone urbaine à vocation d'activité économique
  - UEi : Secteur de la zone UE soumis au risque d'inondation
- UL : Zone urbaine destinée aux équipements d'intérêt collectif et de services
  - ULir : Secteur de la zone UL soumis au risque d'inondation : zone rouge du PPRI
  - ULc : Secteur de la zone UL en lien avec les périmetres de protection de captage

## ZONES A URBANISER

- AUa, Aub, Auc... : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
- AUE : Zone à urbaniser à vocation principale d'activités économiques

## ZONE AGRICOLE

- A : Zone agricole, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique, ou économique des terres agricoles
  - An : Secteur de la zone A concerné par des zones Natura 2000
  - Ac : Secteur de la zone A en lien avec les périmetres de protection de captage
  - Ap : Secteur de la zone A à enjeux paysagers
  - At1, At2, At3, At4... : Secteurs de la zone A à vocation touristique - STECAL

## ZONE NATURELLE

- N : Zone naturelle, équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturel
  - Ncar : Secteur de la zone N concerné par des carrières en exploitation (périmètres d'autorisation et/ou d'extension autorisés)
  - Ni : Secteur de la zone N soumis à des risques d'inondation
  - Nir : Secteur de la zone N soumis à des risques d'inondation : zone rouge du PPRI
  - Nib : Secteur de la zone N soumis à des risques d'inondation : zone bleue du PPRI
  - NL : Secteur de la zone N à vocation d'équipements d'intérêt collectif et services publics dont les équipements sportifs
    - NLir : Secteur de la zone N à vocation d'équipements d'intérêt collectif et services publics dont les équipements sportifs soumis à des risques d'inondation : zone rouge du PPRI
    - Ng : Secteur de la zone N lié aux parcours du Golf n'autorisant pas les constructions
    - Ngt, Ngtz : Secteur de la zone N lié aux constructions du Golf (restauration, réception, hébergement touristique) - STECAL
    - Nt1, Ntz... : Secteur de la zone N à vocation touristique - STECAL
    - Ntib : Secteur de la zone Nt soumis au risque d'inondation : zone bleue du PPRI
    - Ntr : Secteur de la zone Nt soumis au risque d'inondation : zone rouge du PPRI

## Secteurs concernés par des risques et nuisances repérés au titre des articles

## R.151-31 ou R.151-34 :

- Risques géologiques
  - ▼ Mines (Source : BRGM)
  - ⊕ Carrière (Source : BRGM)
  - ◆ Indice karstique (Dolines)
  - ◆ Indice ponctuelle avérée (Perte, Gouffres, Grottes)
  - Falaises

- Aléa très fort : Affaissement / effondrement  
Glissement de terrain  
Chute de blocs
- Aléa fort et moyen : Affaissement / effondrement  
Glissement de terrain  
Chute de blocs

Plan d'exposition au Bruit de l'aérodrome de Luxeuil Saint-Sauveur

△△△ Zone A - contrainte très forte

△△△ Zone B - contrainte forte

△△△ Zone C - contrainte moyenne

## Risques liés au transport d'énergie

— Axe Ligne Haute Tension

■ Risque lié au transport de matière dangereuse

## Autre risques

- ◆ Ruisseau, cours d'eau
- ⊕ Secteur de limitation de la constructibilité pour des raisons de risques liés aux boisements constitués (risques de chutes d'arbre et de feux de forêt)

## Eléments paysagers et écologiques repérés au titre des articles :

## L.151.23

- ★ Arbre remarquable
- Halle
- Alignement d'arbre
- Ripsylve
- Vergers, pré-vergers, îlots verts
- Boisement protégé
- Zones humides (Source : IAD, Commune, DREAL)
- Zones humides à compenser
- Zones humides de compensation
- Milieux humides (Source : DREAL)

## Prévisions réglementaires

- ★ Changement de destination autorisé au titre d'arrêté régional L.112 du Code de l'urbanisme
- Alignement à respecter pour l'implantation et la volumétrie des constructions
- Espace vert à créer
- OAP densification
- OAP sectorielle
- Emplacements réservés

## Autres éléments à titre d'information

- +++ Limite communale
- Bâtiment agricole
- Liaison douce – cheminement de randonnées à préserver
- Zone de sauvegarde Sage Breuchin
- Cours d'eau

0 100 200 m

